

Brevet professionnel Métiers de la piscine

Code RNCP : 38339

Niveau 4

EN APPRENTISSAGE



TAUX DE REUSSITE



TAUX D'INSERTION



TAUX DE SATISFACTION



DURÉE

10 mois



EFFECTIF

Minimum 10 personnes
Maximum 15 personnes



CONDITIONS D'ADMISSION

- Être âgé de 16 à 29 ans révolus pour le contrat d'apprentissage,
- Être au moins titulaire d'un CAP/BEP (Niveau 3)
- Permis B apprécié
- Entretien individuel

Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap et/ou titulaire d'une reconnaissance de Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH)



CONTACT

Mme MEYNAUD

Responsable de l'apprentissage

apprentissage@lyceeagricole-gignac.fr

04 67 57 02 10

CFA Vallée de l'Hérault

Chemin de Carabotte 34150 Gignac

www.lyceeagricole-gignac.fr

Mise à jour le 17-10-2025

QUELS MÉTIERS ?

BP Métiers de la piscine est un spécialiste de la construction, de la rénovation et de l'entretien de piscine et spa. Emplois accessibles : technicien polyvalent ou spécialisé, conseiller technique, technico-commercial, conducteur de travaux, chef d'entreprise, etc...

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Cette formation a pour objectif de former un professionnel qualifié et polyvalent dans le domaine de la construction, de l'installation et de l'entretien d'une piscine. A l'issue de la formation, le technicien possède une connaissance générale de son secteur d'activité, des connaissances liées à la mise en œuvre de son produit chez le client et des connaissances sur les procédés de fabrication de produits.

ORGANISATION ET PROGRAMME DE LA FORMATION

La formation est organisée par la voie de l'apprentissage ou en contrat de professionnalisation, sur 2 ans :

2 semaines au CFA, 4 semaines en entreprise.

- Étude d'un ouvrage
- Suivie et réalisation d'ouvrages en entreprise
- Mise en œuvre et en service des équipements
- Maintenance des ouvrages et traitement de l'eau
- Mathématiques-Sciences physiques et chimiques
- Expression et connaissance du monde
- Langue vivante

MODALITÉS D'EVALUATION

Les compétences des candidats sont évaluées selon des épreuves:

- 4 épreuves écrites
- 2 épreuves orales
- 2 épreuves pratiques

FINANCEMENT

Formation financée par les OPCO, gratuite pour les apprentis et les employeurs privés